

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

SÉANCE DU 14 JUIN 2016



Le Conseil d'Administration de l'IEP s'est réuni le 14 Juin 2016 dans les locaux de l'I.E.P. au 47, avenue de la Forêt Noire à Strasbourg à 17h.

Ont participé à la réunion les membres dont les noms suivent :

Le Président :

- M. BUR : procuration de Messieurs DUHAMEL et CHAMBON

Le Directeur :

- M. ECKERT

Pour les personnalités extérieures :

- M. KAHN : procuration de M. FROELICHER et LE THEULE
- Mme GANGLOFF : procuration de M. DEBEVE
- Mme ROBITAILLIE : procuration de Mme LOISEAU.

Pour les enseignants:

- Mme BERROD Départ à 18h. Procuration à M. KOVAR à son départ.
- M. CARREZ
- Mme MICHEL
- M. KOVAR
- M. PETEY
- Mme WASSENBERG
- Mme DELANNAY : procuration de M. BROUSSOLLE
- Mme ROIRON
- M. JUHEM
- M. TORREIRO LAREO

Pour les représentants des personnels :

- Mme DUCLOS
- M. BOUR

Pour les représentants des étudiants :

- **1^{ER} cycle**
- M. KRAUSZ : procuration de Mme BAUMANN
- M. BAYSANG-MICHELIN
- **2nd cycle**
- M. FOURAULT : procuration de Mme SANCHEZ GUZMAN
- Mme COLOMBANI
- M. PLACE
- Mme HACHEZ
- M. REMY

Pour les membres invités :

- Mme Christine AQUATIAS, Directrice des Etudes pour le premier cycle
- Mme LEHNI, Directrice aux relations internationales
- Mme GRANDHOMME, responsable du service des études
- Mme HMAE, responsable administratif et financier-
- M. STOLLE, gestion des CA, secrétaire de séance

Excusés :

Mme WILLMANN
M. PONCIN

Le Président Dominique BUR ouvre la séance, salue les membres présents, précise que le quorum est atteint et que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 avril 2016

Le Président Dominique BUR interroge les membres du Conseil d'Administration sur le point de savoir s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de la réunion du 19 avril dernier. Madame Agnès DUCLOS et Madame Anne France DELANNAY font état de modifications demandées. Monsieur Thierry STOLLE confirme la réception de ces demandes et les intégrera au procès-verbal définitif. A la suite de quoi, le Président Dominique BUR propose de passer au vote.

Le procès-verbal intégrant ces demandes est adopté à l'unanimité.

Le Président Dominique BUR donne ensuite la parole à Monsieur Gabriel ECKERT.

2 Informations du Directeur

Monsieur Gabriel ECKERT apporte trois séries d'éléments d'information.

a) Réseau des IEP

Monsieur Gabriel ECKERT souligne que les concours d'entrée de 1^{ère} année, qui a eu lieu le 28 mai dernier et celui de 2^{ème} année, dont les délibérations du jury ont eu lieu, se sont bien déroulés. Le jury du concours d'entrée de 1^{ère} année délibèrera le 23 juin. Il y a eu 1017 inscrits à ce concours d'entrée et 930 présents sur le site de Strasbourg.

Il souligne également que la 1^{ère} université d'été du réseau des IEP a eu lieu les 6 et 7 juin dernier à Lyon. Cette initiative vise à montrer que le réseau des IEP a un objet plus large que l'organisation des concours communs. Elle portait sur des questions de recherche et de pédagogie dans les IEP. Il insiste sur le sentiment d'appartenance à une communauté des IEP, ce qui est important car le

réseau est de plus en plus sollicité pour avoir un rôle fédérateur des IEP dans un contexte marqué par les fusions et regroupements d'Universités.

Dans le même ordre d'idées, le réseau des IEP envisage également à la création d'un poste de responsable administratif qui préparera les réunions des directeurs et directeurs-adjoints des IEP et assurera le suivi des décisions prises. Le but est d'améliorer l'efficacité du réseau.

Monsieur Tristan FOURAULT fait part de son expérience de l'université d'été de Lyon. Cela lui a semblé intéressant même si parfois les points étaient techniques. Parmi les propositions émises, celles de l'organisation, dans les IEP, d'une élection fictive avant la présidentielle. Une autre piste serait de mutualiser les conférences faites dans les différents IEP par les candidats à cette élection et de les diffuser au sein du réseau des IEP.

Madame Anne-France DELANNAY indique qu'il y a un intérêt certain à avoir des rencontres sur les pratiques pédagogiques dans les différents IEP. Il y a des réflexions convergentes.

b) Gestion des bâtiments de l'IEP

Monsieur Gabriel ECKERT indique que l'IEP conservera la Villa Knopf à la rentrée dans la mesure où le bâtiment Schoepflin ne permet pas l'aménagement de nouvelles grandes salles en sus de celles déjà existantes. Pour l'instant, les services sont en phase de chiffrage et d'organisation de l'emménagement dans ce bâtiment. Le court délai entre la date de remise des clefs et celle de la rentrée constitue un défi pour les services administratifs. Outre le transfert des personnels de scolarité chargés des Masters installés à Schoepflin, il y aura des bureaux pour les enseignants concernés.

c) Actualités de l'IEP

Monsieur Gabriel ECKERT conclut les informations du Directeur par des points d'actualité de l'IEP

1) Visite de Madame la Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le 16 juin au Collège Erasme

Ce sera l'occasion de présenter à Madame la Ministre le programme PEI collège qui sera mis en place à la prochaine rentrée et qui concernera des collèges REP et REP+. Sur les 22 collèges concernés dans l'Académie, 13 participeront au programme. La démarche est différente du programme PEI Lycée car il s'agit avant tout d'une action de sensibilisation aux études supérieures avec un thème de fond relatif à l'Europe. Des équipes de collégiens de troisième présenteront leurs travaux dans un lieu prestigieux (conseil départemental) et les meilleurs pourront suivre un député européen. S'agissant du programme PEI Lycée, celui-ci se caractérise par son extension géographique et donc par l'ouverture d'un internat pour accueillir les préparatoires qui viendront de plus loin.

2) Offre de formation.

L'IEP a un projet assez avancé de double cursus avec l'Université Complutense de Madrid (UCM) pour un échange de 15 étudiants français et 15 étudiants espagnols. Le cursus se déroulerait alternativement à Madrid et Strasbourg et la 5^{ème} année aura lieu à Madrid ou Strasbourg, en fonction des choix de master des étudiants concernés. A l'issue du cursus, les étudiants se verraient délivrer un Grados (diplôme espagnol), un diplôme national de Master et le diplôme de l'IEP. Il y a d'autres projets moins avancés avec l'Allemagne et un projet de double diplôme de master avec l'Université Catholique de Louvain (UCL) et l'Université Saint-Louis de Bruxelles (USL).

Madame Véronique ROBITAILLIE souligne des actions en matière de cordées de la réussite qui sont développées par l'INET. Madame Anne-France DELANNAY indique que la coordination de ces différents programmes peut être renforcée dans le cadre du comité de pilotage des cordées de la réussite.

3 Budget rectifié 2016. (Annexe 1)

Point présenté par Monsieur Gabriel ECKERT.

A la suite de la présentation du budget rectificatif, Madame Anne-France DELANNAY précise que l'Agence nationale de cohésion sociale et d'égalité des chances (Acsé) est devenue le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

Madame Agnès DUCLOS pose la question de savoir si des travaux sont envisagés dans l'Ensemble Saint Georges en cas de fortes chaleurs. Monsieur Gabriel ECKERT lui répond que si la situation l'exige des solutions seront trouvées dans le cadre du budget de fonctionnement. S'agissant du bâtiment Schoepflin, il conclut sur le fait qu'une ligne de 6.000€ est prévue dans le budget pour des investissements, l'essentiel des travaux étant financés par l'Université (budget de plus de 100.000€).

A l'issue de la discussion, Monsieur le Président Dominique BUR décide de passer au vote et le budget rectifié est adopté à l'unanimité.

4 Règlement des études de la 5^{ème} année du diplôme de l'IEP pour 2016-2017 (Annexe 2)

Point présenté par Monsieur Joël PETEY.

A la question de Madame Marie COLOMBANI, Monsieur Joël PETEY répond que les démarches pour bénéficier du régime d'artiste de haut niveau se font auprès d'une commission de l'Université. Monsieur Sébastien BOUR indique que deux étudiants de l'IEP sont artistes de haut niveau.

A l'issue de la discussion, Monsieur le Président Dominique BUR décide de passer au vote et le règlement de 5^{ème} année du diplôme est adopté à l'unanimité.

5 Calendrier des colles du diplôme de l'IEP 2016/2017 (Annexe 3)

Point présenté par Monsieur Joël PETEY.

Il s'agit ici de mettre en œuvre la décision du Conseil d'Administration du 19 avril de passer de deux à une colle en 1^{ère} et 2^{ème} année du diplôme.

A la question de la fixation de la date du criterium, Monsieur Victor BAYSANG MICHELIN indique que la date n'est pas encore définitive pour des questions de disponibilité des infrastructures et qu'il contactera les organisateurs pour obtenir cette date dans les plus brefs délais. Monsieur BOUR propose de rajouter sur le calendrier la date de la *Job Week*. Madame Elsa GRANDHOMME indique qu'elle aura lieu du 5 au 8 décembre 2016.

En ce qui concerne la date de fin des cours en 4^{ème} année, Monsieur Gabriel ECKERT indique l'IEP fait en sorte de terminer fin mai mais qu'on se garde du temps pour des questions d'organisation. Il conclut par le fait qu'en 5^{ème} année, le calendrier est spécifique pour chaque formation en Master mais que ceux ayant lieu dans le bâtiment Schoepflin débiteront les cours vers le 15 septembre.

A l'issue de la discussion, Monsieur Dominique BUR décide de passer au vote et le point est adopté à l'unanimité.

6 Conventions relatives à la péréquation des dépenses et recettes des concours communs 2015 (Annexe 4)

Point présenté par Monsieur Joël PETEY.

A l'issue de cette présentation, Monsieur Dominique BUR décide de passer au vote et le point est adopté à l'unanimité.

7 Subventions à l'association BDI pour le financement du voyage solidaire (Annexe 5)

Point présenté par Monsieur Gabriel ECKERT.

A l'issue de la présentation Madame Marie COLOMBANI estime que le projet est louable mais que la subvention au BDI concerne au final peu d'étudiants et aurait pu être versée à des associations plus représentatives. Monsieur Victor BAYSANG MICHELIN va dans le même sens et souhaite une intégration de la subvention dans l'enveloppe globale des subventions associatives. Monsieur Gabriel ECKERT estime que pour cette année cela n'est plus possible mais que cette subvention sera intégrée l'an prochain dans l'enveloppe globale.

A l'issue de ce débat, Monsieur Dominique BUR décide de passer au vote et le point est adopté avec 3 abstentions.

8 Avenant financier à la convention avec la fondation Genshagen relative au financement de l'édition 2016 de l'université d'été (Annexe 6)

Point présenté par Monsieur Gabriel ECKERT.

A l'issue de la présentation, s'instaure un débat. Monsieur Philippe JUHEM constate qu'il y a eu, à ce jour, deux étudiants qui ont pris part à cette Université d'Été, soit un coût de 10.500 € par étudiant.

Monsieur Gabriel ECKERT répond que nous sommes liés par la convention pour cinq ans, même si celle-ci ne fixe pas le montant de la participation annuelle. Il y a lieu de réfléchir pour quelles raisons la participation des étudiants est faible. Cela peut être lié à des questions de dates (les étudiants sont en vacances ou en stage fin juillet) ou à une mauvaise communication de notre part. En tout état de cause, si le nombre d'étudiants de l'IEP accueillis n'augmente pas, il y aura lieu de revoir à la baisse le montant de la subvention accordée à la Fondation Genshagen.

Madame Caroline LEHNI pose la question de l'attribution de crédits ECTS pour les étudiants. Monsieur Gabriel ECKERT répond que cela n'est pas prévu.

Madame Agnès DUCLOS pose la question des frais demandés par la Fondation Genshagen aux étudiants. Monsieur Gabriel ECKERT lui répond qu'ils sont de 150€ au titre des frais d'hébergement pour l'ensemble de la durée de l'université d'été.

Madame Camille GANGLOFF propose de cibler également les jeunes diplômés, voire de contacter la Fondation Genshagen pour des stages.

Madame Hélène MICHEL pose la question de revoir à la baisse à l'avenir notre quote-part.

Monsieur Gabriel ECKERT estime que, pour cette année, nous sommes engagés pour 7.000€ mais demande au Conseil d'Administration de lui donner un mandat afin de rééquilibrer l'application de la convention en fonction du nombre d'étudiants accueillis lors de l'université qui aura lieu à la fin du mois de juillet 2016 (lequel n'est pas encore fixé).

Madame Hélène MICHEL pose la question de l'apport de cette université d'été dans le cursus des étudiants. Pourquoi privilégieraient-ils cette université d'été par rapport à d'autres offertes au même moment ?

Pour Monsieur Yannick REMY, nous avons eu à Strasbourg de nombreuses conférences de qualité sur la thématique des réfugiés (thème de l'université d'été de la Fondation Genshagen cet été). Cela fait que peu d'étudiants sont intéressés par cette université d'été.

Madame Marie COLOMBANI estime que beaucoup de facteurs entrent en jeu et pas uniquement la date. Il faut donc voir tous les aspects de la négociation.

Monsieur Gabriel ECKERT réitère la nécessité d'avoir un mandat clair de négociation en vue de rééquilibrer la convention en ce qui concerne le nombre d'étudiants et les modalités financières.

Madame Hélène MICHEL estime que le déséquilibre de cette année ne doit pas se reproduire.

Monsieur Gabriel ECKERT va dans le même sens. La délibération indiquera que le Directeur est mandaté pour intervenir et ajoutera que le Conseil d'Administration s'interroge sur l'importance de la subvention versée au regard du nombre d'étudiants de l'IEP accueillis.

A l'issue de ce débat, Monsieur Dominique BUR décide de passer au vote et la délibération est adoptée avec 7 abstentions.

9 Divers

Monsieur le Président Dominique BUR indique que le prochain Conseil d'Administration aura lieu le jeudi 29 septembre prochain.

Le Président Dominique BUR clôt le présent Conseil à 19H05.

Le Directeur de l'IEP
Professeur Gabriel ECKERT.